

Des projets de réforme du baccalauréat... en lien avec un lycée « modulaire ».

Plusieurs organisations ont fait des propositions de modifications profondes du baccalauréat, qui sont en réalité des modifications de l'organisation du lycée. On citera uniquement ici les propositions de Terra Nova, tant elles semblent « concentrer » les éléments les plus dangereux des différents projets, qui tournent tous autour d'un tryptique : « semestrialisation – organisation modulaire – contrôle continu ».

• Le rapport Terra Nova

Le think tank **Terra Nova** a tenté en juin 2016 de relancer un débat sur le baccalauréat à travers un « rapport ». Ce rapport est l'occasion pour Terra Nova à la fois de réactiver des critiques de l'examen, et d'avancer **des propositions de réforme du bac qui sont aussi un projet de réforme de l'organisation des enseignements en lycée** – projet de réforme qui n'est pas non plus très original, puisqu'on y retrouve les mandats de l'Unsa et le projet de réforme Darcos de 2008.

On retrouve dans le rapport de Terra Nova un concentré des critiques habituellement portées par les organisations « réformistes » et/ou les rapports d'inspection, et qui visent essentiellement à construire un problème en dramatisant les constats plus ou moins malhonnêtes : l'accès au bac reste marqué par de fortes inégalités sociales et de genre ; l'organisation du bac est lourde, chronophage, source de tensions pour les élèves et les personnels ; le coût du bac est excessif ; de nombreux cours sont supprimés à cause des épreuves ; la « certification » des apprentissages n'est pas efficace (compensations des notes) ; le bac prépare mal à l'enseignement supérieur (orientation défailante, nombreux échecs à la fac, etc.) ; il y a trop d'épreuves (toutes les disciplines veulent leur épreuve finale), trop d'options facultatives (qui ne servent qu'à obtenir des mentions), trop de LV étudiées, etc. ; l'affectation dans le supérieur se fait sur la base du contrôle continu (APB) ; etc. Le constat global est sans appel : le baccalauréat n'est plus qu'un « passage obligé inefficace et inutile », une « machine infernale », une « machinerie bureaucratique au bord de la rupture »... On note au passage que d'après Terra Nova, « la progression de la réussite au bac est en partie un trompe-l'oeil, due à la montée en force des filières pro et techno »... (une belle marque de mépris pour les voies technologique et professionnelle!).

Les propositions de Terra Nova consistent avant tout à modifier profondément l'organisation du cycle terminal (Terra Nova ne s'exprime – implicitement – que sur les enseignements généraux / séries générales, même si des allusions sont faites aux autres disciplines / séries, mais sans que l'organisation correspondante soit explicitée) :

- organisation en 4 semestres (2 en 1ère, 2 en terminale) ;
- durant chaque semestre, les élèves suivent (et valident) 7 « unités d'enseignement » de 4h chacune ;
- « les disciplines étudiées incluront toutes les disciplines générales (français, histoire-géographie, langue vivante, EPS, philosophie, mathématiques, sciences expérimentales) » (note : les professeurs d'enseignements artistiques ou de sciences économiques et sociales, par exemple, apprécieront) ;
- les élèves choisissent dès la fin de la 2nde les disciplines qu'ils étudieront, sachant que chaque discipline peut donner lieu à des UE différentes (de base, d'approfondissement... on peut donc par exemple suivre 2 UE de français et 3 UE de maths pendant le même semestre ou la même année) ; ils sont aidés dans leur choix (qui les « responsabilise ») par les « professeurs tuteurs » - chaque enseignant étant appelé à exercer cette fonction qui « permet de remettre le service public d'orientation au centre de la classe ». Les élèves construisent donc leurs parcours de façon plus souple et autonome.
- la validation de la plupart des UE se fait en « contrôle en cours de formation », et les épreuves finales sont réduites à deux épreuves en fin de semestre 2 (fin de 1ère – français et une autre discipline), et deux autres épreuves en fin de semestre 3 (février de l'année de terminale – philosophie et une autre discipline).
- le semestre 4 prend essentiellement la forme d'un travail interdisciplinaire sur le modèle des TPE ou du « colloquio » italien.

Il y aurait beaucoup à dire sur de nombreux passages de ce rapport, qui combine mépris pour les voies technologique et professionnelle, méconnaissance du travail des enseignants et des copys, lieux communs et approximations concernant le bac, et parfois même contradictions internes. On se contentera ici de faire remarquer que **ce projet « novateur » est tout sauf nouveau : c'est le projet de l'Unsa**, et c'est à peu de choses près le projet que Darcos avait tenté d'imposer en 2008 (modules semestriels de 3h, contrôle continu, suppression des séries, etc.). Il conserve les mêmes dangers que nous avons déjà pointés à cette époque : élèves « perdus » ou bénéficiant de « délits d'initiés » du fait de la suppression des séries ; dangers d'une spécialisation trop forte ; discontinuité des apprentissages par l'organisation semestrielle ; évaluation permanente du fait du contrôle continu (et dangers connus du contrôle continu) ; etc.

● **Les propositions de France Stratégie.**

Cet organisme rattaché au gouvernement a publié un communiqué de presse en janvier 2017, qui propose des pistes de réformes pour améliorer « la transition lycée-enseignement supérieur » à l'horizon 2027. S'inscrivant explicitement dans la logique du « continuum bac-3/bac+3 » (voir point 6), les propositions, qui concernent l'organisation des enseignements mais, par ricochet, le baccalauréat, vont à peu près dans le même sens que celles de Terra Nova : modularité, lycée à la carte, contrôle continu, etc. Elles ont pour principal intérêt d'explicitier la doxa dominante sur le sujet, puisqu'on y retrouve **tous les lieux communs autour des soi-disant « problèmes » (et solutions) actuels du lycée et de l'entrée dans l'enseignement supérieur.**

« Trois problèmes majeurs rendent nécessaire de repenser la transition entre le lycée et l'enseignement supérieur :

- *le déficit français en matière de compétences nécessaires pour le marché du travail de demain est pointé du doigt dans de multiples enquêtes internationales ;*
- *même s'il est inférieur à la moyenne de l'OCDE (32 %), l'échec est important, : 20% des étudiants ayant commencé des études supérieures en sortent sans avoir obtenu de diplôme. De même, les difficultés d'orientation sont fréquentes : seulement 40% des étudiants de licence, après une première année d'études, poursuivent directement en deuxième année dans la même formation ;*
- *enfin, les inégalités sociales d'accès aux diplômes sont encore fortes.*

*Plusieurs facteurs, qui se cumulent, expliquent ces difficultés. Les étudiants sont **mal informés** sur les choix qui s'offrent à eux et certaines procédures de sélection détournent une partie des bacheliers de **parcours qui leur correspondrait davantage**. Les enseignements du lycée sont tournés vers la préparation du baccalauréat **sans suffisamment prendre en compte les réquisits du supérieur**. La transition entre le secondaire et le supérieur est souvent brutale tant les méthodes pédagogiques demeurent différentes, ce qui entraîne un risque supplémentaire d'échec pour les étudiants les moins autonomes.*

*Deux stratégies de **transformation de l'architecture du système éducatif pour une meilleure articulation entre le lycée et le supérieur** sont envisageables ; l'une qui répare les difficultés les plus criantes ; l'autre qui ambitionne de reconstruire l'ensemble des parcours de formation.*

*Quelle que soit l'option choisie, il est important de **revoir l'information et l'aide à la décision des étudiants et des familles : ses défaillances sont aujourd'hui un facteur important d'échec et d'inégalité.***

Option 1 : Créer des parcours intégrés secondaire-supérieur

Cette option vise à construire ou à développer des parcours de formation intégrés, à cheval sur les deux cycles. En parallèle aux filières sélectives longues, il s'agirait de renforcer les filières professionnelles de niveau Bac + 2 et Bac + 3 et d'en garantir l'accès aux bacheliers issus des filières professionnelle et technologique. Des licences professionnelles (en 3 ans) au sein des universités ou dans certains lycées, proposées également aux bacheliers généraux, seraient créées. Enfin, les élèves souhaitant poursuivre dans les formations générales non sélectives de niveau licence devraient passer un test de positionnement durant la Terminale au lycée afin de leur apporter des réponses personnalisées : accompagnement renforcé, mise à niveau, orientation...

Option 2 : Permettre aux élèves de construire leur parcours à la carte

*Avec la deuxième option, les étudiants pourraient **construire leur propre parcours** à partir de **modules de formation** au terme desquels les **compétences** acquises par l'étudiant seraient clairement identifiées. **On romprait ici avec la logique des filières segmentées en sections**. Dans ce schéma, une réforme profonde du lycée et du premier cycle du supérieur devrait être envisagée.*

*Au lycée, les élèves suivraient des modules de formations jugés indispensables à une formation générale commune à l'ensemble de la filière choisie. Progressivement, des modules de spécialisation seraient ajoutés. Le changement de filière serait facilité. Cette plus grande souplesse des parcours s'accompagnerait du développement de **lycées polyvalents** proposant à la fois les filières générale, technologique et professionnelle. **Le baccalauréat deviendrait alors une certification intermédiaire** : il serait validé en **contrôle continu** avec la possibilité de maintenir des épreuves finales sur un nombre limité de matières.*

Au sein du supérieur, les formations seraient également structurées en modules. Le nombre de spécialités en début de parcours serait fortement réduit, afin que le changement ne soit pas trop important pour les élèves entre le lycée et l'enseignement supérieur. La première année du cursus licence deviendrait une année de préparation aux études supérieures. Les étudiants choisiraient les modules en fonction des requis nécessaires pour poursuivre telle formation ou telle spécialité. Les résultats obtenus durant cette première année permettraient d'orienter plus précisément les étudiants.

***L'État devrait veiller à la lisibilité des parcours pour les futurs recruteurs sur le marché du travail, avec une identification claire des compétences acquises par les étudiants.** Par ailleurs, un corps enseignant commun aux lycées et aux établissements d'enseignement supérieur serait créé pour mieux assurer la continuité. »*

<http://www.strategie.gouv.fr/presse/infos-presse/transition-lycee-enseignement-superieur-20172027>